



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Elections legislatives

Question au Gouvernement n° 1853

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Henri Emmanuelli. (Exclamations sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Je vous en prie, mes chers collegues, laissez s'exprimer M. Emmanuelli.

M. Henri Emmanuelli. J'ai bien l'intention de m'exprimer, monsieur le president !

Monsieur le Premier ministre, vous avez declare, a Montpellier, que le president du Front national etait, je vous cite, «viscerallement raciste, antisemite et xenophobe», qu'il fallait le combattre politiquement et que vous etiez vis-a-vis de ce parti «tout a fait etranger a toute forme d'accord politique, d'indulgence ou de complaisance».

Plusieurs deputes du groupe du Rassemblement pour la Republique. Et cela, Mitterrand ne l'a jamais dit !

M. Henri Emmanuelli. Force est de constater que le president du RPR que vous etes egalement est beaucoup plus ambigu dans le cadre du second tour de l'election legislative de Gardanne (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre), qui verra s'affronter le candidat de toute la gauche et celui du Front national. (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise.)

M. le president. Un peu de calme, chers collegues ! Poursuivez, monsieur Emmanuelli.

M. Henri Emmanuelli. Votre formation politique, comme d'ailleurs son alliee dans la majorite, ... (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et le groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. Henri Emmanuelli. ... se garde de prendre parti, se refugiant dans un faux parallelisme entre le parti communiste et le Front national...

M. Jean Ueberschlag. Le parti socialiste n'accepte-t-il pas les voix du Front national ?

M. Henri Emmanuelli. ... au mepris de l'histoire de notre pays (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre) et au prix d'une comparaison que n'aurait certainement pas approuvee le general de Gaulle. (Nouvelles exclamations sur les memes bancs.)

M. le president. Un peu de calme, je vous en prie !

M. Henri Emmanuelli. Je dis a l'adresse de ceux qui ecoutent et nous regardent a la television que, pour l'instant, je suis dans l'impossibilite de m'exprimer a cause des vociferations que fait entendre la majorite dans cet hemicycle. (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. Pierre Lellouche. C'est vous qui avez cree le Front national !

M. le president. Un peu de calme, je vous en prie, mes chers collegues !

M. Henri Emmanuelli. Merci, monsieur le president.

Ma question sera la suivante, monsieur le Premier ministre: qui est le vrai M. Juppe; le Premier ministre ou le president du RPR ?

M. Pierre Lellouche. Et qui est le vrai Mitterrand ? Qui a fait le lit du Front national ?

Plusieurs deputes du groupe du Rassemblement pour la Republique. Emmanuelli pyromane !

M. Henri Emmanuelli. Ou, si l'on prefere: que s'est-il passe dans votre esprit, monsieur le Premier ministre, sur le chemin qui va de Toulon a Gardanne, en passant par Montpellier ? (Applaudissements sur les bancs du

groupe socialiste. - Exclamations et huées sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Patrick Ollier. Voyou ! Provocateur !

M. René Couveinhes et M. Jean Ueberschlag. Qu'il nous parle du chemin de Sète !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. -

Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur. Monsieur Emmanuelli, je suis surpris que vous posiez dans cet hémicycle une telle question.

Permettez-moi de vous rappeler que toute campagne électorale est régie par des règles strictes, prévues par le code électoral. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Le Gouvernement n'a pas, en tant que tel, à prendre parti, à l'Assemblée nationale, en répondant à une question d'actualité, devant les caméras de télévision, en faveur de tel ou tel candidat à une élection qui doit se dérouler dans quelques jours. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Pierre Lequiller. Très bien !

M. le ministre de l'intérieur. Je vous suggère simplement de relire le code électoral et de le respecter. Le Gouvernement, quant à lui, le respectera ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Christian Bataille. Tartufe !

M. Michel Berson. Zéro pointe !

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Henri Emmanuelli. (Exclamations sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Je vous en prie, mes chers collègues, laissez s'exprimer M. Emmanuelli.

M. Henri Emmanuelli. J'ai bien l'intention de m'exprimer, monsieur le président !

Monsieur le Premier ministre, vous avez déclaré, à Montpellier, que le président du Front national était, je vous cite, «viscéralement raciste, antisémite et xenophobe», qu'il fallait le combattre politiquement et que vous étiez vis-à-vis de ce parti «tout à fait étranger à toute forme d'accord politique, d'indulgence ou de complaisance».

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Et cela, Mitterrand ne l'a jamais dit !

M. Henri Emmanuelli. Force est de constater que le président du RPR que vous êtes également est beaucoup plus ambigu dans le cadre du second tour de l'élection législative de Gardanne (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre), qui verra s'affronter le candidat de toute la gauche et celui du Front national. (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

M. le président. Un peu de calme, chers collègues ! Poursuivez, monsieur Emmanuelli.

M. Henri Emmanuelli. Votre formation politique, comme d'ailleurs son alliée dans la majorité, ... (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et le groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Henri Emmanuelli. ... se garde de prendre parti, se réfugiant dans un faux parallélisme entre le parti communiste et le Front national...

M. Jean Ueberschlag. Le parti socialiste n'accepte-t-il pas les voix du Front national ?

M. Henri Emmanuelli. ... au mépris de l'histoire de notre pays (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre) et au prix d'une comparaison que n'aurait certainement pas approuvée le général de Gaulle. (Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs.)

M. le président. Un peu de calme, je vous en prie !

M. Henri Emmanuelli. Je dis à l'adresse de ceux qui écoutent et nous regardent à la télévision que, pour l'instant, je suis dans l'impossibilité de m'exprimer à cause des vociférations que fait entendre la majorité dans

cet hémicycle. (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Pierre Lellouche. C'est vous qui avez créé le Front national !

M. le président. Un peu de calme, je vous en prie, mes chers collègues !

M. Henri Emmanuelli. Merci, monsieur le président.

Ma question sera la suivante, monsieur le Premier ministre : qui est le vrai M. Juppé ; le Premier ministre ou le président du RPR ?

M. Pierre Lellouche. Et qui est le vrai Mitterrand ? Qui a fait le lit du Front national ?

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Emmanuelli pyromane !

M. Henri Emmanuelli. Ou, si l'on préfère : que s'est-il passé dans votre esprit, monsieur le Premier ministre, sur le chemin qui va de Toulon à Gardanne, en passant par Montpellier ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations et huées sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Patrick Ollier. Voyou ! Provocateur !

M. René Couveinhes et M. Jean Ueberschlag. Qu'il nous parle du chemin de Sète !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur. Monsieur Emmanuelli, je suis surpris que vous posiez dans cet hémicycle une telle question.

Permettez-moi de vous rappeler que toute campagne électorale est régie par des règles strictes, prévues par le code électoral. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Le Gouvernement n'a pas, en tant que tel, à prendre parti, à l'Assemblée nationale, en répondant à une question d'actualité, devant les caméras de télévision, en faveur de tel ou tel candidat à une élection qui doit se dérouler dans quelques jours. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Pierre Lequiller. Très bien !

M. le ministre de l'intérieur. Je vous suggère simplement de relire le code électoral et de le respecter. Le Gouvernement, quant à lui, le respectera ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Christian Bataille. Tartufe !

M. Michel Berson. Zéro pointe !

Données clés

Auteur : [M. Emmanuelli Henri](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1853

Rubrique : Elections et référendums

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 1996, page 5435

Réponse publiée le : 17 octobre 1996, page 5435

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 octobre 1996